

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand — 94207 Ivry-sur-Seine Cedex — Métro ligne 7, station Pierre et Marie Curie
Tél. : 01 56 20 88 88 — Fax : 01 56 20 88 99 — Internet : www.ffct.org — E-mail : info@ffct.org

Reconnue d'utilité publique
Agréée du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, arrêté du 3/8/2004
Agréée du ministère du Tourisme n° AG 094 02 0001
Délégation par l'État pour l'activité "Cyclotourisme" le 4/04/2006



PROMOTION LOISIRS JEUNES

Conditions d'attribution de l'aide fédérale

L'aide fédérale aux actions de Promotion Loisirs Jeunes (PLJ) concerne les activités Jeunes organisées en autonomie : séjours, voyages itinérants, cyclo-camping, grandes concentrations, hormis les manifestations déjà gérées et/ou cofinancées par la commission nationale : Trait d'Union route, organisation VTT (Summer Camp), finales nationales CNJC route ou VTT.

L'aide PLJ est attribuée pour les actions d'une durée minimum de 2 jours (1 nuitée), aux conditions du cahier des charges des VI et séjours.

Le montant de l'aide octroyée est de **3 €** par jour pour chaque jeune et chaque encadrant (le quota pris en compte pour les encadrants étant le suivant : 2 pour 6 premiers jeunes et 1 encadrant supplémentaire par tranche de 6 jeunes).

Lire attentivement la rubrique encadrement de ce document (ci-dessous) afin de respecter la réglementation envers les mineurs.

L'équipe d'encadrement devra être compétente, qualifiée et en conformité avec la réglementation « Jeunesse et Sports » en vigueur.

Pour harmoniser les règles d'encadrement de mineurs en randonnée, le taux suivant est retenu:

"Sur route et sur chemins, 2 encadrants adultes pour 12 mineurs"

Les encadrants sont obligatoirement des éducateurs fédéraux (animateur, initiateur, moniteur, instructeur). Des adultes expérimentés, identifiés et désignés par le Président de club, peuvent compléter l'encadrement. Toute personne qui encadre des jeunes mineurs doit être impérativement licenciée à la FFCT. Un cadre breveté d'état (BEESAC) possède toute prérogative pour encadrer des jeunes mineurs en cyclotourisme, (route, VTT) dans le respect des règlements fédéraux.

Décision du comité directeur fédéral du 24 Mars 2007

Le ou la responsable pédagogique doit être une personne habilitée à encadrer un groupe de jeunes (instructeur ou moniteur) conformément à la réglementation « jeunesse et sport » en vigueur relative aux séjours spécifiques.

La mixité garçons / filles chez les jeunes participants impose un encadrement mixte masculin et féminin. Dans le même contexte, il convient de répondre aux exigences de surveillance, d'hygiène et de sécurité exigées.

Dans tous les cas, le dossier du jeune participant doit contenir une fiche sanitaire, une autorisation parentale avec délégation en matière d'intervention médicale.

Quelque soit votre type d'organisation, une déclaration de centre de vacances doit être effectuée auprès de votre Direction Départementale Jeunesse et Sports.

Tous les participants de ce séjour adhérents à la FFCT avec l'assurance fédérale sont assurés, aussi bien en RC qu'en accident corporel et rapatriement s'ils possèdent le petit ou le grand braquet.

Si le club qui présente des jeunes n'a pas opté pour l'assurance fédérale ou ayant des jeunes adhérents possédant le mini braquet, il est de la responsabilité de l'organisateur de vérifier si ces derniers sont bien couverts pour les garanties : accident corporel et rapatriement.

L'aide fédérale est attribuée aux manifestations organisées en toute sécurité, avec un encadrement qualifié et en nombre suffisant.

Ces renseignements et conseils utiles doivent vous permettre de mieux préparer vos dossiers PLJ et vos actions pour les jeunes.

Une analyse positive de votre dossier déclenchera une information sur le montant de l'aide octroyée, laquelle vous sera versée en totalité après réception de la liste des participants (dont l'encadrement), du bilan financier et compte-rendu détaillé du séjour avec photos.

Tout en vous transmettant nos encouragements pour la réussite de vos projets, recevez également des sincères remerciements pour votre engagement envers notre jeunesse cyclotouriste.

Marie-Françoise DESBROUSSES

Présidente de la commission
« activités des écoles de cyclotourisme »

